



<https://esc-acaman.com/offres-emploi-alternance/conseiller-immobilier-alternance-cannes/>

Conseiller Immobilier – Alternance H/F

Description

Notre partenaire est un **acteur du secteur de l'immobilier**, implanté sur le **secteur de Cannes**, reconnu pour sa proximité client et sa bonne connaissance du marché local. Dans une logique de développement et de transmission des compétences, l'entreprise souhaite intégrer un(e) **Conseiller(ère) en immobilier** en alternance.

Poste à pourvoir dès juin 2026, avec une **entrée en formation en septembre 2026** au sein de notre école, dans le cadre d'un **BTS NDRC ou BTS PIM**. Cette prise de poste anticipée permettra une **immersion progressive** dans le métier avant le début de la formation.

Responsabilités

Accompagné(e) par l'équipe de l'agence, vous participerez activement aux missions suivantes :

Missions commerciales & immobilières

- Prospection de biens immobiliers sur le secteur de Cannes
- Développement et suivi d'un portefeuille clients vendeurs et acquéreurs
- Estimation de biens immobiliers
- Organisation et réalisation de visites
- Accompagnement des clients jusqu'à la concrétisation du projet

Missions administratives & suivi

- Suivi des dossiers clients
- Participation à la gestion administrative des mandats

Missions en communication (ponctuelles)

- Mise en valeur des biens (annonces, visuels, descriptifs)
- Participation aux actions de communication de l'agence (réseaux sociaux, vitrine, supports)
- Contribution à la visibilité locale de l'agence

Des missions évolutives, en lien direct avec les compétences attendues en [BTS NDRC](#) ou [BTS PIM](#).

Profil recherché

Profil recherché

- Vous souhaitez intégrer un **BTS NDRC ou BTS PIM** à la rentrée de **septembre 2026**
- Vous avez un bon relationnel et le sens du contact
- Vous êtes dynamique, organisé(e) et persévérant(e)
- Vous aimez le terrain, la négociation et la relation client

Organisme employeur

ESC ACAMAN

Type de poste

Alternance

Date de début du poste

Septembre 2026

Durée du contrat

2 ans

Secteur

Immobilier

Lieu du poste

68 Boulevard Carnot, 06400, Cannes, PACA, France

Horaires

35 heures

Salaire de base

486,48

Date de publication

16 janvier 2026

Valide jusqu'au

15.11.2026

- Un intérêt pour l'immobilier et la communication est apprécié
- Vous êtes véhiculé(e)

Avantages du poste

Pourquoi rejoindre cette opportunité ?

- Une **expérience terrain complète** dans l'immobilier à Cannes
- Une montée en compétences progressive avant la rentrée
- Un poste polyvalent mêlant **commercial, relation client et communication**
- Une formation diplômante reconnue par l'État
- De réelles perspectives d'évolution dans le secteur immobilier

Modalités

- Type de contrat : **Alternance**
- Démarrage en entreprise : **juin 2026**
- Entrée en formation : **septembre 2026**
- Rythme : 2 jours en formation / **3 jours en entreprise**
- Rémunération : selon la réglementation en vigueur

ACAMAN est une École Supérieure de Commerce qui a été fondée en 2017 et disposant de 3 campus : Fréjus, Draguignan et Cannes. Nous proposons diverses formations, du BAC+2 au BAC+5, toutes enregistrées au RNCP et reconnues par l'État. Nos domaines de formations : Management, Communication, Commerce, Ressources Humaines, Immobilier, Marketing, Notariat, Banque et Assurance.

Chez Acaman, nous sommes convaincus que **l'apprentissage idéal** passe par une formation combinée entre **l'apprentissage théorique** et **l'apprentissage pratique**. C'est pourquoi 95% de nos élèves ont recours à **l'alternance**. Notre équipe est chargée de vous accompagner dans la **recherche d'une alternance**, quel que soit le domaine, afin de vous faire profiter de ce mode de poursuite d'études aux **nombreux avantages** ; financement de la formation, rémunération mensuelle, etc.

Contacts

Ce poste vous intéresse et vous souhaitez intégrer un BTS NDRC ou un BTS Professions Immobilières ? Postulez directement sur notre site internet ou contactez Margot à l'adresse : margot@esc-acaman.com ou par téléphone au 0788475981.